Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 96 (1951)

Heft: 4

Artikel: Le service historique de l'armée française et ses archives sur la deuxième guerre mondiale

Autor: Trutat

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348426

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Service historique de l'Armée française et ses archives sur la deuxième guerre mondiale

Le duc de Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, attribue à Louvois la fondation des Archives françaises de la Guerre. Mais celle-ci est plus ancienne puisqu'on en trouve des traces à l'époque où Michel Le Tellier, père de Louvois, prend ses fonctions de secrétaire d'Etat à la Guerre. Enfin une lettre de Richelieu fait remonter de façon certaine à 1637 l'institution de ces archives.

C'est l'année où Descartes publie son *Discours de la Méthode* et, si distincts que soient leurs domaines, le ministre et le philosophe semblent bien avoir marqué des préoccupations analogues. « Je prie Monsieur des Noyers », écrit en effet le Cardinal de Richelieu au secrétaire d'Etat à la Guerre « de me faire faire par ses Commis, copie de toutes les instructions, ordres et dépêches qu'il a expédiés cette année, qui peuvent servir de mémoire pour l'histoire... » Et Descartes déclare de son côté, en manière d'introduction à son ouvrage : « ... Je serai bien aise de faire voir en ce discours quels sont les chemins que j'ai suivis et d'y représenter ma vie comme en un tableau, afin que chacun en puisse juger... »

Aussi bien peut-on dire que, depuis trois siècles, Descartes a fourni à toute l'histoire moderne la part la plus essentielle de son enseignement, sa méthode avec sa doctrine critique et la rigoureuse probité des investigations ; ceci a engendré le vaste mouvement d'érudition qui entraîna le monde

intellectuel, et sans lequel aucune science historique n'eût existé.

Le Service historique de l'Armée française croit donc avoir trouvé lui-même dans l'exemple de ce grand esprit les fondements de son labeur. Mais en ouvrant ainsi cet exposé, nous entendons marquer que c'est dans ce pays, dans cette ville même d'Amsterdam, que Descartes vint goûter ce que lui-même nommait « les bruits de la paix »; hélas, ils étaient aussi rares de son temps que du nôtre.

Quant à Richelieu, en constituant les premières archives, il a créé un patrimoine d'un nouveau genre que ses successeurs devaient accroître et exploiter.

Il est remarquable que ce geste ait été accompli par le fondateur de l'Etat moderne, qui témoignait ainsi sa confiance dans la stabilité de l'appareil administratif, qu'il avait conçu et mis en place.

C'est Louvois qui, au cours de sa longue carrière, parvint de sa rude poigne à consolider l'œuvre entreprise. En 1688, il reprenait les mesures antérieures et ordonnait à ses commis de rassembler les documents militaires originaux, de les mettre en liasses et d'en établir des tables analytiques. A sa mort ces pièces furent reléguées dans un grenier, mais l'idée s'était affirmée. Après le désordre de la Régence, une réorganisation s'imposait, et en 1734 les archives militaires étaient enfin confiées à un organisme spécialement chargé de leur gestion : le Dépôt général de la Guerre.

Dès lors, malgré cinq révolutions et quatre invasions, le Dépôt a réussi, sous maints régimes différents, à sauvegarder ce fonds, et il n'a cessé de l'enrichir. Devenu en 1871 Section historique de l'Etat-Major, il a pris et conservé, depuis 1919, l'appellation de Service historique de l'Armée.

Ayant recueilli, à partir de la Première République, les archives des armées, des divisions et des régiments, il a procédé à de nombreux rachats de documents ou bénéficié de dons importants. Ainsi s'est constitué depuis plus de deux

siècles un ensemble d'une grande valeur. Il n'est pas sans intérêt de noter que, dès le milieu du XVIIIe siècle, le Dépôt de la Guerre était utilisable pour les études ; Bonaparte y vint chercher les éléments du plan qu'il devait appliquer en Italie au cours de la campagne de 1796. Exemple de l'utilité de l'histoire, pourtant si controversée aujourd'hui, et dont l'étude a fourni et fournit encore à toutes les armées tant d'ouvrages signés de grands noms, tant de penseurs militaires. En revanche, si l'on regarde en dehors de l'Armée, il semble que rares sont au XIXe siècle en France les écrivains qui ont utilisé les documents du Ministère de la Guerre. A l'exception de Camille Rousset, qui, d'ailleurs, appartenait à l'administration du « Dépôt », à l'exception aussi de Henry Houssaye, seuls les militaires exploitaient ce fonds. Plus près de nous, du moins, Guglielmo Ferrero et le Président Herriot y ont eu recours, pour leurs ouvrages, et de nombreux chercheurs l'utilisent.

* * *

Le Service historique de l'Armée, ainsi constitué, a pour mission essentielle de classer, conserver et exploiter les archives de l'Armée de Terre, à l'exclusion des documents purement administratifs. Sa stabilité, indispensable à une bonne gestion, lui permit de classer, après la première guerre mondiale, six cents tonnes d'archives, et de rédiger les cent deux volumes des *Armées françaises dans la Grande Guerre*, œuvre couronnée par l'Académie française.

Mais cette stabilité devait être mise à rude épreuve. L'inventaire et l'exploitation des documents de la période 1914-1918, qui sont rassemblés à l'Ecole militaire, viennent à peine d'être terminés, que les cadres du Service doivent rejoindre les armées et sont remplacés par des officiers rappelés à l'activité. Ceux-ci, en application des mesures qui prévoient la mise à l'abri des richesses nationales, préparent au château d'Aigues-Vives près de Montrichard, sur les bords du Cher,

un dépôt où sont transférées les archives anciennes les plus précieuses et les documents de l'époque moderne qui paraissent les plus utiles ou les plus secrets. C'est là que sont versées en avril et mai 1940, les archives des armées et du Grand Quartier général du Front Nord-Est se rapportant à la période de septembre à novembre 1939. Le 11 juin 1940, tout le personnel du Service historique quitte Paris pour Montrichard. Trois jours après, dès leur entrée dans la capitale, les Allemands occupent les locaux de l'Ecole militaire où est demeuré, faute de moyens de transport, un lot d'archives encore considérable. Cependant, devant la poussée ennemie, le dépôt de Montrichard doit lui-même poursuivre son repli vers le Sud. Mais il est encore contraint de laisser sur place une partie de ses archives, en particulier celles qui portent sur le premier trimestre de la guerre. Et ce dernier lot disparaîtra totalement, tandis que les documents évacués parviendront fin juin à Aire-sur-Adour dans le département des Landes.

Lors de la démobilisation qui suit l'armistice, les archives des unités se trouvant en zone libre sont rassemblées par les organes territoriaux, puis dirigées sur l'ancien arsenal d'Estressin, près de Lyon, où se regroupe le Service historique. On procède aussitôt au tri et à l'inventaire des documents ainsi réunis et un premier bilan fait apparaître des résultats désastreux.

Le Grand Quartier général avait emporté ses archives dans sa retraite ; mais les camions pris dans la cohue des réfugiés de toutes nationalités se sont parfois égarés ; des véhicules sont restés en panne et l'on a dû détruire leur contenu pour éviter qu'il ne tombât aux mains de l'ennemi. Les bureaux de l'Etat-Major de l'Armée ont été victimes des mêmes incidents, beaucoup d'archives ont dû être incinérées. Les documents du Cabinet du général Gamelin n'ont pas échappé au drame et un exemple montrera comment certains papiers que l'on voulait sauver sont fatalement venus au pouvoir de l'ennemi. Trois caisses de correspondance de la section

« Défense nationale » sont chargées par erreur dans un train qui emmène du personnel de garde et des objets de peu d'importance. Les destructions opérées par l'aviation allemande bloquent ce convoi à la Charité-sur-Loire. Avant qu'il n'ait pu être « varianté » les blindés ennemis surgissent ; la garde tire. Mais ce train à l'arrêt avait été envahi par une foule de réfugiés, femmes et enfants pour la plupart. Pour éviter un massacre, le chef du train fait cesser le feu. Les documents ainsi récupérés par les Allemands leur servirent à fabriquer ce livre blanc intitulé « Documents secrets de l'Etat-Major français ». Une partie en sera retrouvée en 1945 dans un dépôt de Thuringe. Le reste aura disparu dans le chaos de la défaite allemande. Il a peut-être suivi le sort de cette lettre adressée en 1940 au général Gamelin par le général Weygand alors commandant du théâtre d'opérations de la Méditerranée orientale, lettre qu'un contrebandier d'Athènes utilisait en 1945 pour envelopper le tabac que lui achetait une personnalité politique grecque.

En septembre 1940, une partie de l'ancien personnel rejoint le Service. Estressin devient alors un centre de tri et de classement des documents récupérés. Les archives des organismes supérieurs (Cabinet du ministre, Grand Quartier général, Etat-Major de l'Armée), les pièces susceptibles d'une exploitation immédiate telles que les rapports d'opérations, sont centralisées à Vichy où s'installe une section du Service. Celle-ci exploite les archives malgré leurs lacunes, selon les demandes du Commandement qui procède à l'étude des opérations, ainsi qu'à la recherche et à l'examen des faits justifiant récompenses ou sanctions.

En mars 1942, tandis que l'échelon d'Estressin est maintenu sur place afin de poursuivre son travail d'archivistique, la portion principale du Service s'organise à Lyon. Les documents triés à Estressin, les archives précieuses et l'ensemble des dossiers de la section de Vichy y sont rassemblés. Il ne reste à Vichy qu'un élément de liaison avec le Commandement.

Ces mois de répit sont employés à tenter patiemment de réunir le plus grand nombre de témoignages de guerre. Cette vaste enquête s'étendra en 1942 aux camps de prisonniers en Allemagne, et permettra de rassembler plus de quinze mille rapports d'officiers portant sur les opérations auxquelles ceux-ci ont pris part. Malgré l'absence de pièces justificatives ces relations individuelles concourront, par recoupement, à rétablir à peu près les faits dans leurs lignes essentielles.

En novembre 1942, après l'invasion de la zone sud, les quelques forces françaises dites « Armée d'armistice » sont dissoutes ; mais malgré la présence des Allemands, leurs archives sont versées au Service historique. On y procède aussitôt à la destruction de tous les papiers qui pourraient être exploités par les Allemands contre la France et ses Alliés, et provoquer sanctions ou représailles.

En mars 1943, le Service historique quitte Lyon pour Clermont-Ferrand. Lors de ce transfert quatre vagons contenant des archives sont saisis par les Allemands. Ils rendront cependant quelques mois plus tard ces documents, à l'exception de douze caisses qui seront retrouvées intactes en 1945 à l'Ecole militaire.

Pendant ce temps, un échelon réduit du Service historique, placé pour la forme sous l'égide du Ministère de l'Education nationale, s'installe à Paris sous le prétexte de s'occuper des bibliothèques militaires. Il assurera une surveillance prudente et risquée sur les archives demeurées à Paris et auprès desquelles les autorités d'occupation ont disposé leurs propres fonctionnaires en uniforme. Ceux-ci ont expédié en Allemagne tous les documents qui se rapportaient aux guerres franco-allemandes. La plus grande partie en sera récupérée, à l'exception des archives de l'armée française du Rhin (1919-1930). Parfois les représentants du Service historique peuvent profiter des absences des Allemands pour se glisser dans leurs bureaux et remettre la main sur des documents laissés sur les tables, comme par exemple le journal de marche du Groupe

d'Armées N° I, ou Groupe d'armées des Flandres commandé successivement par le général Billotte et le général Blanchard.

Mais la situation devient chaque jour plus tendue, et déjà les Allemands se sont installés à l'Arsenal d'Estressin. Aussi va-t-on disperser les archives menacées en les dissimulant dans la région lyonnaise, partie au Château de Montrosier, partie dans une usine de textiles, partie au château de Septème ; d'autres lots encore sont confiés à la Préfecture de Clermont-Ferrand. Ces transferts clandestins sont effectués avec succès, et tous les documents se trouvent ainsi en lieu sûr, en particulier les rapports des évadés d'Allemagne qui contiennent des précisions sur les filières d'évasion. Les pièces les plus précieuses de 1940 sont dissimulées à Royat et à Riom. Seules les archives de l'Armée d'armistice demeurent à Estressin sur les étagères où les rejoignent les documents provenant du cabinet du secrétaire d'Etat à la Guerre à Vichy, et leur classement est poursuivi au vu de tous.

Après la libération, le Service historique regagne Paris où il réoccupe son ancien emplacement et rassemble toutes ses archives. Puis, abandonnant ses locaux du Ministère de la Guerre, de l'Ecole militaire et de l'Hôtel des Invalides, il est entièrement regroupé, en 1949 et 1950, dans l'enceinte du Château de Vincennes, au Pavillon du Roi. C'est là qu'il poursuit la mise en place de ses mille tonnes d'archives, espérant avoir trouvé, dans ce cadre historique un établissement définitif.

* * *

Rassemblées, classées et conservées, dans ces conditions difficiles, les archives du Service historique concernant la deuxième guerre mondiale présentent une importance et une valeur très inégales selon les différentes périodes du conflit.

Un rapide examen permet d'établir comme il suit le sommaire de ces ressources :

— Quinze cents cartons environ pour la période de l'avant-guerre.

— Six mille cartons pour la campagne 1939-1940, au cours de laquelle la totalité de l'Armée française a été engagée.
— Aucun document sur les camouflages d'armes ni sur l'activité clandestine de l'armée française de l'armistice.
— Aucun document sur l'activité des commissions françaises ou allemandes d'armistice, dont les archives ont dû être versées aux Archives nationales après que le Service historique en eut pris rapidement connaissance.
— Sur l'activité de l'Etat-Major des Forces françaises libres à Londres, un simple historique rédigé à Alger par un officier de ces formations, et qui ne présente qu'une valeur relative car il est insuffisamment étayé sur des documents originaux.
— Sept cents cartons, provenant de l'Etat-Major d'Alger, pour la période 1939 à juin 1944 ; lot comprenant les opérations menées en Tunisie et en Italie.
— Pour les campagnes dites de France, d'Allemagne ou d'Autriche, les documents représentent environ mille cartons classés et répertoriés. Mais une importante fraction des archives de ces campagnes n'a pas encore été versée au Service historique, car de grands chefs ont tenu à rédiger eux-mêmes, ou dans leurs états-majors, le témoignage des exploits de leurs troupes. Il est cependant vraisemblable que, dans un avenir rapproché, ce fonds pourra être complété. Il concerne notamment les opérations de douze divisions françaises du 15 août 1944 au 8 mai 1945.

Les archives de la Résistance française ne peuvent pas être comparées aux autres lots de documents du Service historique de l'Armée. La Résistance est en effet en tous pays un mouvement clandestin dont la première règle de sécurité commande de ne pas écrire. En outre, en France, les réseaux, les groupes se sont créés dans certains départements dans certaines régions sans qu'aucune liaison eût été établie entre eux ; ils se sont ignorés tout en poursuivant le même but.

Bien plus, ils correspondent bientôt à des partis politiques différents et même divisés, et à l'intérieur même d'un mouvement on rencontre des partisans qui politiquement s'opposent. Ainsi chacun est-il jaloux de son action et, par conséquent, des documents qu'il peut détenir.

Après la victoire, la Résistance se divise plus profondément encore : les partis cherchent à s'attirer une « clientèle »... Ainsi les mouvements hésitent à remettre des archives qui retracent leurs activités militaires, politiques, économiques. C'est pourquoi, en dehors de l'« Organisation de Résistance dans l'armée » dite O.R.A. qui a versé ses documents au Service historique, les différents réseaux des autres mouvements demeurent dans l'expectative et témoignent d'une extrême réticence. Cependant, le Service historique est parvenu à réunir sur la Résistance en France métropolitaine, une première documentation classée dans soixante-dix cantons et qui se rapporte généralement à des actions militaires ; en outre ils participe aux travaux des comités qui suivent particulièrement ces questions : Comité d'Histoire de la Guerre par exemple, qui aujourd'hui groupe à Amsterdam notre délégation française.

On ne pouvait, non plus, négliger la documentation allemande et un embryon en a été constitué grâce à des papiers abandonnés par l'ennemi au cours de sa retraite, ou recueillis en Allemagne, soit par les services d'occupation soit par les missions de recherches spécialement envoyées. Les archives ainsi réunies ont trait aux opérations de 1939 à 1945, à l'organisation de l'armée allemande durant cette période, et à l'occupation militaire de la France.

En outre, le Service historique français a pu créer, au sein de ses archives, un fonds américain, appelé d'ailleurs à s'enrichir, grâce aux bons office de M. Vigneras, correspondant de l'Historical Division, qui a établi avec notre Service une amicale collaboration à l'occasion du microfilmage de certains de nos documents pour le compte des Etats-Unis.

Ce fonds américain comprend les rapports d'opérations et les historiques des armées, la plupart des historiques des divisions ainsi que les monographies éditées par l'Historical Division.

Le Service historique français souhaite vivement que des échanges similaires avec les Services néerlandais, belge, britannique, canadien et italien, permettent de compléter l'actuelle documentation sur les opérations militaires de 1939-1945.

Pour terminer cet aperçu sur ses ressources et son activité, on doit signaler la revue trimestrielle que le Service historique publie sous le titre de *Revue Historique de l'Armée*, et qui se rattache à la *Revue Historique* fondée au début du siècle.

La deuxième guerre mondiale ayant interrompu l'édition de la *Revue Historique*, cette publication fut reprise cependant dès 1941 sous le titre de *Revue de l'Armée française*, puis de *Revue d'Histoire militaire*.

Après l'occupation de la zone libre par les Allemands en 1942, elle prit le nom de *Traditions et Souvenirs militaires*, fut éditée à tirage limité, distribuée de la main à la main comme une brochure clandestine. Elle a publié notamment les premières études sur la bataille de France. En 1945, elle fait sa réapparition sous le titre de *Revue Historique de l'Armée* et se place bientôt au rang des meilleures publications historiques, tant par la substance de ses textes que par sa présentation, les nombreux articles qu'elle a insérés sur les campagnes et les actions des armées du deuxième conflit mondial font autorité.

Enfin le Service historique a dressé un répertoire bibliographique fort complet des ouvrages, revues et articles de presse, français et étrangers, portant sur la guerre 1939-1945 : Cinq mille fiches ont déjà été établies.

* * *

Après avoir exposé dans quelle mesure le Service historique de l'Armée française est susceptible d'apporter sa contribution

aux différents organismes traitant de l'histoire de la deuxième guerre mondiale, il convient d'indiquer rapidement quelles sont ses propres lacunes et comment il conçoit l'aide que pourraient lui fournir les autres pays.

Au point de vue archivistique, si, pour la campagne de 1939-40, notre documentation sur la British Expeditionary Force est assez complète jusqu'au 10 mai, nous ne détenons par contre que bien peu de chose sur les opérations de cette grande unité à partir de l'attaque allemande. Nos archives relatives aux opérations des armées belges et hollandaises sont inexistantes.

Pour les campagnes de 1942 à 1945, le Service historique dispose de simples éléments de documentation sur l'armée des Etats-Unis. Aussi serait-il heureux si l'Historical Division lui permettait d'avoir connaissance des archives américaines intéressant les opérations qui se sont déroulées sur le territoire français (métropole et Union française) et dans les autres pays belligérants (Allemagne et Italie).

Déjà en mai 1949, le Service historique avait été invité, par le Quartier général américain en Allemagne, à assister, à Francfort, à une réunion d'historiens au cours de laquelle fut examiné le programme historique des armées américaines de terre, de mer et de l'air. La mission en France de M. Vigneras a permis un échange de quelques microfilms sur la campagne de Tunisie. D'autre part, M. Baudot, inspecteur général des Archives de France, au retour d'une mission aux Etats-Unis, a signalé la richesse que représentent les documents allemands détenus par les « National Archives » et le « Pentagon ».

Le Service historique, qui attribue un intérêt capital aux fonds d'archives saisis chez l'ennemi, verrait avec la plus grande satisfaction se réaliser un accord qui permettrait le microfilmage de documents allemands tels que les archives de l'« Oberbefehlshaber in Frankreich » et de l'« Oberkommando der Wehrmacht ».

On souhaiterait aussi constituer une documentation — qui fait actuellement défaut — sur l'activité de l'armée britannique et des unités françaises ayant servi sous son commandement.

Plus généralement, le Service historique serait désireux de réunir un fonds d'ouvrages britanniques où seraient représentés « the Reports and Despatches » sur les opérations militaires de 1939 à 1945, ainsi que les publications officielles anglaises sur la deuxième guerre mondiale éditées par « His Majesty's Stationery Office ».

Il aimerait de même recevoir les publications canadiennes qui viendraient compléter le livre du colonel Stacey publié à Ottawa en 1949.

Les historiques et ouvrages que l'« Historical Division » a fait paraître récemment s'ajouteraient heureusement à notre fonds américain.

Enfin notre service gagnerait à s'enrichir d'un fonds hollandais, d'un fonds belge et d'un fonds italien.

Si l'on aborde le déroulement des opérations militaires de 1939-1945 et que l'on veuille concevoir une exploitation méthodique et rigoureuse des documents, des remarques s'imposent qui montrent les difficultés que rencontre le Service historique français.

Si le deuxième conflit mondial en effet est le type de la guerre de coalition, la situation, vue du côté français, n'en est pas moins totalement différente de celle qui s'est présentée en 1914-18. Au cours de ces années la direction des opérations était restée entre les mains de la France, et il fut dès lors facile au Service historique d'écrire intégralement la relation de ces campagnes. En revanche, durant le dernier conflit, la conduite de la guerre a plusieurs fois changé de mains. Il en est résulté, pour la France en particulier, une certaine difficulté dans l'étude des opérations parce qu'il n'est pas toujours possible de discerner le fil conducteur dans les décisions successives du Haut Commandement.

Le Service historique aurait besoin d'avoir connaissance des études qui peuvent concerner les points suivants :

— grandes conférences alliées de 1940 à 1945 envisagées sous l'angle diplomatique et de la conduite de la guerre,
— questions touchant les bombardements stratégiques,
— plans, études, décisions concernant les opérations Torch, Overlord et Anvil-Dragoon,
— réarmement de l'Armée d'Afrique,
— conduite de la guerre en Europe occidentale et méditerranéenne.

Il lui serait également nécessaire de posséder les documents se rapportant aux opérations de guerre qui ont eu lieu sur son territoire :

— opérations du Corps expéditionnaire anglais dans le Nord de la France en mai 1940,
— raid de Dieppe, œuvre de troupes canadiennes,
— raids de Bruneval et de Saint-Nazaire,
— débarquement en Normandie et campagne de France (1944-1945),
— Bretagne et poches de l'Atlantique,
— Sud-Est et Est de la France,
— débarquement en Afrique du Nord,
— campagnes de Tunisie,
— Syrie 1941,
— Madagascar 1942,
— libération de l'Indochine,
— rôle de l'Afrique Equatoriale Française, dans le ravitaillement des Armées Alliées du Moyen Orient,

ou encore documents relatifs aux opérations conduites sur d'autres théâtres et auxquelles des unités françaises ont pris part :

— Cyrénaïque, Libye, Fezzan (1940-1943),
— Ethiopie 1941,
— Norvège 1940,
— Italie (XIXe Groupe d'Armées, 5e Armée américaine, 8e Armée britannique).

Au cours de certaines campagnes, il est malaisé de dissocier l'action des troupes alliées de celle des troupes françaises, tant la cohésion fut intime. L'exemple le plus typique est offert par la campagne de Tunisie. Pendant cette période et jusqu'à la réorganisation des secteurs, avant l'assaut allié, en avril-mai 1943, les éléments des armées anglaises, américaines et françaises ont lutté dans le cadre de groupements tactiques de toutes nationalités.

Si nous envisageons notamment la situation au 31 janvier 1943, nous trouvons le tableau suivant :

— 4 bataillons, 2 groupes de cavalerie, 6 batteries françaises sont à la disposition du Ve Corps d'Armée anglais — la Brigade légère mécanique, 9 batteries et 6 bataillons français sont aux ordres du 2e Corps d'Armée américain. Quant au 19e Corps d'Armée français, il dispose de la 36e Brigade britannique composée de 2 bataillons anglais et d'un bataillon américain, d'une brigade de parachutistes anglais à 2 bataillons et de la 1re Division des Etats-Unis composée de 4 bataillons américains, 6 bataillons français avec artillerie, engins, antichars et défense contre avions ; d'artillerie et de blindés américains, d'une batterie du 23e Régiment d'Artillerie anglais, enfin de 2 tabors marocains.

Pendant les autres campagnes, en Italie, en France ou en Allemagne, la situation est plus nette : on ne rencontre que quelques unités américaines mises à la disposition de la 1re Armée française, par exemple pour la bataille de Colmar, puis des éléments de chars, d'artillerie, de défense contre avions attribués en renforcement, aux troupes françaises, pour des opérations déterminées.

On voit donc l'obligation dans laquelle se trouve le Service historique français de demander aux Services historiques anglais et américain, une importante documentation concernant des unités anglaises et américaines.

On rappellera aussi le besoin de documents allemands

ayant trait à l'occupation, à l'action des Commissions d'Armistice de Wiesbaden et de Turin, aux opérations en France ou en Afrique, à la Résistance, à la préparation stratégique, tactique et matérielle des opérations.

Enfin, s'il existait des archives japonaises relatives à l'action nippone dans le Sud-Est asiatique et particulièrement en Indochine, on serait heureux d'en avoir communication.

* * *

Le Service historique de l'Armée française, ayant précisé les insuffisances de sa documentation et les difficultés qui ont pesé sur lui, ou qu'il rencontre encore, pense avoir justifié la lenteur apparente de ses travaux ou plutôt le retard apporté dans la publication d'études d'ensemble sur la deuxième guerre mondiale. Aussi bien, s'il évoquait, au seuil de cet exposé, la présence symbolique de Descartes et l'affirmation de ses disciplines dans la conception et le travail historique, il ne saurait par empressement ou désir de témoigner, abandonner la conscience de l'artisan ou faire fi de la rigueur nécessaire. Mais la foi et la volonté l'animent dans l'œuvre qu'il poursuit : Il sait que le trésor dont il est le dépositaire n'est qu'une parcelle d'un patrimoine universel.

Il n'oublie pas que certains souvenirs sont plus grands que les hommes et méritent attention et respect. Ainsi peut-être se forme l'Histoire.

Lieut.-colonel TRUTAT